

Les Échos de la CCPR



Saison estivale, saison culturelle : laissez-vous emporter !

Parution : juin 2025
Directeur de publication : Gilles Robert
Imprimés par Chopard Imprimerie en 3200 exemplaires - dépôt légal n°X
Distribués par Champenois Publicité et les communes de La Chenalotte et de
Noël-Cerneux
ISSN 3076-3843

17, Avenue de Lattre de Tassigny,
25 210 LE RUSSEY
Tél : 03 81 43 81 26
Mail : contact@cc-russey.fr
www.cc-russey.fr

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Vous avez aimé le dernier numéro des Échos de la CCPR consacrés aux sentiers thématiques du Plateau du Russey. Quelques exemplaires sont encore à votre disposition dans nos locaux si vous ne les avez pas eus ou si vous souhaitez les offrir à vos visiteurs...

Vous allez adorer cette édition de l'été ! Elle illustre l'engagement de toute l'équipe pour notre beau territoire, ses 7 000 habitants et ses 17 communes.

Le retour sur 2024 permet de savoir tout ce qui a été réalisé dans des domaines aussi variés que le développement économique, la mobilité, la sécurité ou l'entretien de nos équipements par exemple...

Nous rappelons les grandes lignes du budget voté en avril dernier. Nous continuons à préparer l'avenir pour assumer de nouvelles compétences communautaires. Il s'agit de faire ensemble ce qu'il est difficile de faire isolément dans une commune à l'instar du traitement des déchets. Plusieurs transferts de compétences sont en cours. Ils nécessitent l'approbation de la majorité des conseils municipaux. **Nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition**, ce qui situe à cet égard la CCPR dans la moyenne des Communautés de Communes du Doubs. Ce budget 2025 fixe nos **trois priorités** : notre engagement dans la transition écologique en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Doubs horloger, la dynamisation de notre territoire et le renforcement de la coopération locale. La construc-

tion du Pôle réemploi et la naissance de l'association l'Atelier du Bélieu pour le réemploi et le recyclage sont la traduction concrète de ses objectifs !

Pour cet été, nous vous invitons à profiter de notre saison culturelle, à participer ou à inviter les touristes aux animations en Pays Horloger ou à parcourir le sentier d'interprétation de l'ENS des tourbières du Bizot-Mémont inauguré récemment. Petits et grands pourront admirer les superbes vues sur Le Mémont et les paysages du Jura, des Vosges et des Alpes lorsque le temps est dégagé depuis les belvédères créés à cet effet et enrichir leurs connaissances naturalistes et géologiques d'une manière agréable...

Ces projets ne pourraient pas se concrétiser sans le soutien de nos partenaires, sans une équipe de salariés compétents, sans l'investissement des élus municipaux et communautaires et sans vous !

Soyez en remerciés et surtout profitez de tout ce qui nous est offert par la nature et par ceux qui en prennent soin !

Gilles ROBERT

Président de la Communauté de Communes du Russey
Vice-président du PNR du Doubs horloger



SOMMAIRE

3	AGENDA	BUDGET 2025	10
4	LA CCPR AU SERVICE DE SES HABITANTS	PORTRAIT	13
5	LA CCPR UN TERRITOIRE DURABLE	PAROLE À UNE COMMUNE	14
7	LA CCPR UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION	LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME	15
9	LA CCPR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE		

JUIN

Samedi 21 juin
Inauguration de l'étang
Noël-Cerneux

Dimanche 22 juin
Marché des 17 sapins
La Chenalotte

Dimanche 22 juin
Fête du village
Noël-Cerneux

Mardi 24 juin à 19 h
Spectacle de cirque
Les Fontenelles

Samedi 28 juin
105^{ème} anniversaire du football club du Russey
Le Russey

Samedi 28 et dimanche 29 juin
Gala de gym du Russey
Le Russey

Dimanche 29 juin
Concours de pêche
Noël-Cerneux

JUILLET

Entre le 03/07 et le 28/08
Rockajeudis
Le Russey



Concours photo Mettez en lumière notre territoire !

La CCPR lance un concours photo ouvert à tous les passionnés d'image ! Afin de valoriser le talent des photographes amateurs du territoire, une photo sera sélectionnée pour illustrer chaque numéro des Échos. Que ce soit un paysage, un lieu emblématique ou un instant de vie locale, montrez-nous la richesse de notre région à travers votre objectif.

À vos appareils ! Envoyez vos plus beaux clichés à : communication@cc-russey.fr

Rester informé

Pour être informé des événements organisés par la Communauté de Communes, consultez régulièrement le site internet en scannant ce QR code.



AGENDA

Samedi 5 juillet
Feux d'artifice et repas champêtre
Bonnétage

Samedi 5 juillet
Fête du village
Le Barboux

Dimanche 6 juillet
Fête du village
Plaimbois-du-Miroir

Lundi 14 juillet
Feux d'artifice
Le Russey

Vendredi 25 juillet
Spectacle « Le tarot de la nuit »
Eco'lette - Le Bizot

AOÛT

Dimanche 31 août
Vide-grenier par l'Amicale des Sauterelles
La Chenalotte

SEPTEMBRE

Samedi 6 septembre
Loto du Rockatoc
Le Russey

Dimanche 7 septembre
Marche gourmande
Bonnétage

Dimanche 7 septembre
Festival du cors des alpes
Le Russey

Vendredi 19 et samedi 20 septembre
Pop Corn Festival
Le Russey

Samedi 27 septembre
Loto du tennis club
Le Russey

Dimanche 28 septembre
Loto cheval sport
Le russey

Dimanche 28 septembre
Tourbières en fête
Le Russey

Cette liste est non exhaustive et ne reprend que quelques-unes des manifestations qui ont lieu sur le territoire de la CCPR. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie, sur les sites internet et les réseaux sociaux.

LA CCPR AU SERVICE DE SES HABITANTS

Nouveaux horaires France Services

Horaires d'ouverture en période scolaire

LUNDI	10h - 12h30 / 13h15 - 19h
MARDI	8h 30 - 12h30 / 13h15 - 16h
MERCREDI	8h - 12h30 / 13h15 - 15h
JEUDI	10h - 12h30 / 13h15 - 18h
VENREDI	13h 15 - 15h30

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

LUNDI	10h - 12h30 / 13h15 - 19h
MARDI	8h 30 - 12h30 / 13h15 - 16h
MERCREDI	8h - 12h
JEUDI	10h - 12h30 / 13h15 - 18h
VENREDI	Fermé

 Fermeture le mercredi après-midi et le vendredi après-midi pendant les vacances scolaires.

franceservices@cc-russey.fr / 09.82.81.55.10
Rendez-vous en ligne sur www.cc-russey.fr

Aurélie Cantore, nouvelle animatrice France Services

Aurélie Cantore a rejoint l'espace France Services début juin pour compléter l'équipe de 2 personnes. Animatrice France Services en Haute-Saône, elle connaît les démarches administratives des différents partenaires : Caf, Carsat, France Travail, sécurité sociale, MSA, etc.

Elle vous accueillera également pour vos demandes de papiers d'identités qu'elle maîtrise parfaitement.



Portes ouvertes de la crèche « Les Petites Crapouilles »

La crèche intercommunale des Petites Crapouilles, située au sein de la Maison des Services et gérée en délégation de service public par Familles Rurales fête ses 20 ans cette année.

La crèche ouvrira ses portes **le vendredi 11 juillet** à partir de 17 h.
Au programme : kermesse, ballons, jeux d'eau et quelques surprises...

Contact : 03.81.43.74.12 / sma.lerussey@famillesrurales.org



**Vendredi
11 juillet**

La chaufferie a un nouveau toit



La CCPR a entrepris des travaux de réfection de la toiture endommagée lors de l'épisode de grêle de l'été 2022. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise PARENT, spécialisée dans ce type d'intervention. Leur coût a été entièrement pris en charge par l'assurance.

Réflexion sur un futur PLUI

La CCPR engage une réflexion collective en vue de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil de planification permettrait de définir, à l'échelle des 17 communes, une vision partagée du développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Il s'agit de répondre aux enjeux majeurs que sont l'équilibre entre urbanisation et protection des espaces agricoles et naturels, le développement de l'habitat, l'accueil d'activités économiques et la transition écologique. Le PLUi vise à assurer une cohérence entre les projets communaux tout en respectant les objectifs fixés à l'échelle nationale et régionale. Une concertation avec les élus des 17 communes est engagée pour une prise de compétence d'ici la fin de l'année 2025.

Transfert de la compétence assainissement : La CCPR acte, les communes doivent désormais se prononcer

Réunis mercredi 7 mai en conseil communautaire, les élus ont voté en faveur du transfert de la compétence assainissement des communes membres vers l'intercommunalité.

Ce transfert de compétence, longtemps prévu par les textes, n'est plus une obligation depuis avril 2025. Le Parlement a en effet assoupli le cadre législatif en rendant cette prise de compétence facultative, laissant aux communes la possibilité de conserver cette mission en régie propre si elles le souhaitent. Malgré cette évolution législative, les élus ont souhaité maintenir la dynamique engagée depuis plusieurs mois, estimant que la mutualisation à l'échelle intercommunale favorisera une gestion plus homogène et efficace du service public d'assainissement.

Le vote du 7 mai ne constitue cependant qu'une première étape. Conformément à la loi, les conseils municipaux des communes membres disposent désormais d'un délai de trois mois pour délibérer et se prononcer sur ce transfert. Le projet ne pourra aboutir que si au moins la moitié des communes représentant les deux tiers de la population l'accepte.

LA CCPR, UN TERRITOIRE DURABLE

Louez un vélo électrique avec la CCPR

Dans le cadre de sa politique de mobilité douce, la CCPR, en partenariat avec les communautés de communes du Plateau de Maïche et du Val de Morneau, lance un nouveau service de location de vélos à assistance électrique (VAE).

Ce dispositif permet aux habitants de la CCPR de louer l'un des quatre VAE disponibles pour une durée de 1 à 3 mois, au tarif attractif de 40 € pour un mois, 70 € pour deux, et 90 € pour trois mois.

Cette initiative vise à encourager la pratique du vélo au quotidien, en offrant la possibilité de tester un VAE avant un éventuel achat.

Les vélos peuvent être équipés d'un siège bébé sur demande, afin de répondre aux besoins des familles. Accessible et simple, ce service s'inscrit dans une démarche de transition écologique et d'expérimentation des modes de transport durables sur le territoire du Pays Horloger en lien avec le Parc Naturel Régional.

Ce service sera effectif début juillet.

Informations et renseignements :
environnement@cc-russey.fr
ou au 03.81.43.81.26

Cycl'owdoo
Plateau du Russey

Le réflexe malin pour vos trajets du quotidien !



Découvrez Cycl'owdoo, notre nouveau service de location longue durée de vélos. Une solution simple, locale et durable.

À partir de **1€** par jour

1 à 3 mois de location



Accessoires inclus

Infos et réservation au **03 81 43 81 26**
Accessoires inclus : antivol, porte-bébé... sans frais supplémentaires

Réservez votre vélo !



FRANCE NATION VERTÉ
REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Russey
Parc Naturel Régional du Haut Jura

LA CCPR, UN TERRITOIRE DURABLE

L'Espace Naturel Sensible des tourbières du Bizot et du Mémont : Un joyau de biodiversité

Le 10 mai dernier, l'Espace Naturel Sensible (ENS) des tourbières du Bizot et du Mémont a été officiellement inauguré.

Véritables joyaux écologiques, ces zones humides abritent une biodiversité remarquable et jouent un rôle essentiel dans la filtration naturelle de l'eau.

Afin de préserver ces milieux fragiles, des travaux de restauration ont été menés par le département et la CCPR. Dans cette dynamique, un sentier d'interprétation a récemment été aménagé pour permettre au public de découvrir la richesse naturelle du site tout en sensibilisant à sa protection.

Une promenade pédagogique de 3,5 km

Le sentier est ponctué de belvédères, de zones sécurisées et de panneaux pédagogiques. Ceux-ci expliquent de manière simple et ludique la géologie locale, la faune et la flore, ainsi que l'histoire humaine du site.

Le circuit de 3,5 km (prévoir environ 2 heures de marche) débute depuis la mairie du Mémont. Des livrets de découverte sont mis à disposition en libre-service dans une boîte au point de départ.



Merci !

Nous souhaitons remercier les personnes ayant participé aux nettoyages de printemps à Bonnétage, Noël-Cerneux, Le Russey, Le Bizot et Plaimbois-du-Miroir et La Chenalotte.

Au total, une centaine de personnes mobilisées pour nettoyer la nature.



Jeudi 26 juin

Conférence sur l'Énergie solaire : quelles solutions et à quel coût ?

Comment installer un chauffe-eau solaire ? Comment bien dimensionner ses panneaux photovoltaïques ?

Les réponses à vos questions par la Maison de l'Habitat. **De 18 h à 20 h**
Salle multimédia - Maison des services

Inscriptions & Infos
www.maisonhabitatdoub.fr
03.81.68.37.68
contact@maisonhabitatdoub.fr

LA CCPR, UN TERRITOIRE DURABLE

CEC

Dans le cadre de la démarche Territoire d'Industrie, la CCPR s'engage aux côtés de la Convention des Entreprises pour le Climat Bourgogne-Franche-Comté (CEC BFC).

La CEC est une initiative qui réunit des dirigeants d'entreprises et de structure publique pour co-construire des trajectoires de transformation écologique alignées avec les limites planétaires.

Au niveau de la CCPR, il s'agit de construire une feuille de route écologique partagée. La première étape vise à mobiliser les acteurs autour d'un objectif commun de transition. La seconde, en cours, consiste à décliner cette ambition en actions concrètes. Les premiers axes identifiés sont au niveau des services de la CCPR :

- réduire l'empreinte carbone des services et des agents (développement du télétravail, promotion du covoiturage et du vélo),
- adopter une politique d'achats plus responsable et durable (produits locaux, entretien écologique),
- conditionner les aides et soutiens de la collectivité à des engagements en faveur des transitions (écocondition).

À terme, cet engagement illustre la volonté de la CCPR d'ancrer le développement industriel du territoire dans une trajectoire sobre, résiliente et respectueuse de l'environnement, en impliquant l'ensemble des forces vives locales.



Apprendre à rouler à vélo en toute sécurité avec la CCPR

La CCPR organise des sessions du dispositif **Savoir Rouler à Vélo**, destiné aux enfants du territoire. Ce programme national vise à transmettre aux plus jeunes les compétences indispensables pour circuler à vélo en toute sécurité. En trois étapes, les enfants apprennent à maîtriser leur vélo, à circuler dans un environnement sécurisé, puis en conditions réelles. **L'objectif : leur offrir une autonomie complète à vélo à l'entrée au collège, tout en favorisant les mobilités actives dès le plus jeune âge.**



LA CCPR, UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

Inauguration du Milo Bus et signature d'une convention de partenariat avec la Mission locale du Haut-Doubs

Soucieuse de répondre aux besoins des jeunes de 16 à 25 ans vivant en zone rurale, la Mission Locale Haut-Doubs a lancé le Mil'O Doubs, un bus itinérant qui se déplacera sur le territoire, notamment sur le plateau du Russey.

Ce véhicule va à la rencontre des jeunes en difficulté de mobilité pour leur proposer un accompagnement personnalisé. L'inauguration officielle a eu lieu le 16 mai à Bonnetage, marquant également la signature d'un partenariat entre la CCPR et la Mission Locale pour renforcer l'accompagnement des jeunes du territoire.

La Mission Locale du haut-Doubs est chargée de l'insertion des 16-25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap. Elles offrent un suivi global dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et la mobilité.

Le Mil'O Doubs sera régulièrement sur notre territoire. **Renseignements et prises de rendez-vous au 03.81.46.54.61**



LA CCPR, UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

Retour sur l'assemblée Générale Constitutive de l'Atelier du Bélieu

L'Assemblée Générale Constitutive de l'Atelier du Bélieu s'est déroulée le mercredi 21 mai à l'annexe de la salle des fêtes du Russey.

L'Atelier du Bélieu, c'est une nouvelle association locale engagée pour le réemploi, qui pilotera la recyclerie au Bélieu qui ouvrira en 2026, en collaboration avec d'autres acteurs associatifs.

Cet événement a permis le lancement officiel de l'association avec l'élection des membres du Conseil d'Administration, ainsi que des membres du Bureau. La CCPR sera représentée dans ce Conseil d'Administration par Gilles Robert, président de la CCPR et Lucine Faivre, maire du Mémont.



Vous avez envie de vous engager localement ? Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'association et apporter votre pierre à l'édifice ! Vous pourrez également bientôt adhérer à l'association afin de les soutenir dans leurs projets !



Une auto-école solidaire sur le territoire

La CCPR accueille l'ADDSEA, une association qui agit pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté : sans emploi, déscolarisés ou en situation précaire. Grâce à une équipe mobile, l'ADDSEA va à la rencontre des jeunes dans les zones rurales pour leur proposer un accompagnement personnalisé, en amont de la Mission Locale.

Parmi ses actions : le lancement d'une auto-école solidaire sur le territoire !

Objectif : lever le frein de la mobilité, souvent un obstacle à l'emploi.



Au programme :

- cours de code chaque mercredi matin à la Maison des Services,
- leçons de conduite itinérantes avec un véhicule adapté,
- le parcours est accessible sur prescription. Il faut passer d'abord par pôle emploi, la mission locale ou une assistante sociale en amont
- un vrai coup de pouce pour retrouver le chemin de l'autonomie !

Permanence à la maison des services - Le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
Moniteur d'auto-école Joyeux Franck : franck.joyeux@addsea.fr

LA CCPR, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Nouveau :

Un espace dédié aux entreprises dans chaque numéro des Échos !

Désormais, Les Échos consacrent dans chaque édition un espace aux entreprises locales, récentes et engagées.

L'objectif : mettre en lumière les femmes et les hommes qui font vivre notre territoire.

Rencontre avec Cédric Guillaume, agriculteur et président de la Fromagerie bio de Cerneux-Monnot, située à Bonnétage

« Notre fromagerie est engagée dans l'agriculture biologique depuis 1975. Nous sommes dix sociétaires à transformer chaque année 2,5 millions de litres de lait en Comté, que nous faisons affiner par la Maison Marcel Petite.

Nous avons un magasin qui propose une gamme de produits tous issus de l'agriculture biologique : Comté, Morbier, beurre, miel, sirops, confitures...

Un projet d'agrandissement est en cours : extension de l'atelier, chambres froides, et création d'un nouveau magasin. Une initiative soutenue par la CCPR et le Département, dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise. Les travaux sont en cours.



Fromagerie BIO de Cerneux-Monnot - 6 RTE Cerneux Monnot - 25210 Bonnétage

Contact : 03.81.43.76.18

Ouvert tous les jours de 6h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30 le mardi et vendredi

Vers un aménagement exemplaire de la zone d'activité des Butiques

La CCPR a choisi la zone d'activité des Butiques au Russey comme site pilote pour engager un diagnostic complet en vue de repenser cette zone d'activité qui mêle industrie, commerce et artisanat : meilleure intégration paysagère, cohérence des formes bâties, amélioration des mobilités et des usages, signalétique adaptée, gestion foncière optimisée...

Dans un contexte de zéro artificialisation nette, ces zones deviennent des leviers essentiels pour un développement économique durable et respectueux du territoire.



La zone d'activité des Rondeys se prépare à accueillir trois nouvelles entreprises

Des travaux de viabilisation vont bientôt débiter dans la zone d'activité des Rondeys, au Russey, afin de permettre l'implantation prochaine de trois nouvelles entreprises. Cette opération marque une étape importante dans le développement économique local, portée par la CCPR. En parallèle, la rue des Rondeys fera l'objet d'un réaménagement concerté, auquel les entreprises seront prochainement associées. Financé conjointement par la CCPR et la commune du Russey, ce projet vise à améliorer l'accessibilité et l'accueil au sein de la zone, tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les acteurs économiques.

Challenge de la mobilité

La CCPR participe à la 5^e édition du Challenge de la Mobilité BFC, du 15 au 21 septembre 2025. Ce défi régional encourage l'usage de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Entreprises, collectivités, associations : inscrivez-vous et mobilisez vos équipes pour des trajets domicile-travail plus durables ! **Inscriptions en scannant ce QR code.**



LE BUDGET 2025 À LA LOUPE

Le conseil communautaire du 9 avril a approuvé le budget 2025, véritable feuille de route concernant les projets et actions qui seront menés cette année.

Quel est le rôle du budget ?

Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la Communauté de Communes au cours de l'année, de définir la politique fiscale (fixation des taux), et de déterminer les principaux investissements.

Le budget de fonctionnement du budget principal s'élève à **2 340 792 €**, tandis que la section d'investissement représente **761 262 €**.

Qu'est-ce que les budgets annexes ?

Parallèlement à son budget principal, la CCPR a la possibilité de suivre distinctement certaines opérations budgétaires afin d'optimiser la gestion et le coût de service (ex: service des déchets, ventes de parcelles aménagées sur les zones d'activités, chaufferies communautaires...).

Ces budgets «annexes» représentent au total **2 560 756 €** pour la section de fonctionnement et **1 515 365 €** pour la section d'investissement.



UNE GESTION Saine ET DES DÉPENSES MAÎTRISÉES AU 1ER JANVIER 2025, L'ENCOURS DE LA DETTE

(TOUS BUDGETS CONFONDUS) S'ÉLÈVE À **514 273 €**, SOIT **74 € PAR HABITANT**.

NOTRE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EST DE 1,08 ANS.

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ MESURE LE NOMBRE D'ANNÉES NÉCESSAIRES POUR REMBOURSER SA DETTE EN UTILISANT SON ÉPARGNE BRUTE. PLUS CETTE DURÉE EST COURTE, PLUS LA COLLECTIVITÉ EST EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE.

RÉALISÉS EN 2024 ET CES DERNIERS MOIS

	DÉPENSES	SUBVENTION
Gendarmerie - Sécurisation du bâtiment	125 000 €	21 990 €
Espaces Naturels Sensibles Le Bizot/Le Mémont	21 000 €	16 100 €
Création piste cyclable La Bourquine (Le Russey - Bonnétage)	11 993 €	
Développement économique (aides à l'immobilier d'entreprise)	34 712 €	
Complexe sportif - Passage en LED éclairage terrains de tennis	10 992 €	2 000 €
Maison des Services - Installation de la vidéo surveillance	7 000 €	5 833 €
Autres (achat de véhicule, matériels...)	30 564 €	

PRÉSENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2025

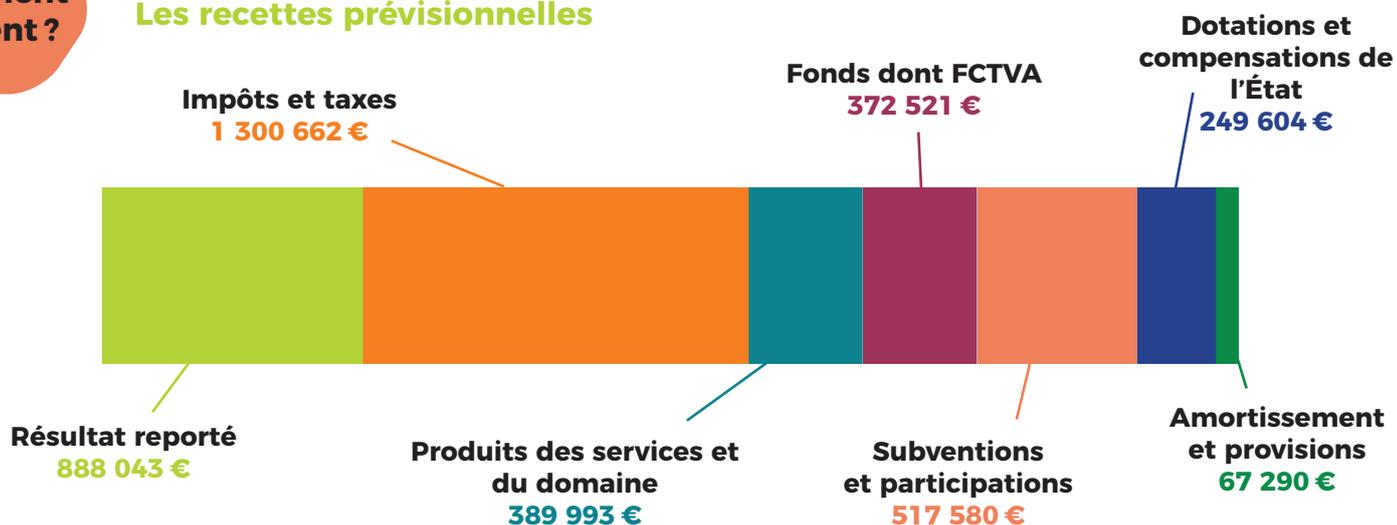
À quoi sert l'argent ?

Les principales dépenses prévisionnelles 2025
(toutes sections confondues)



D'où vient l'argent ?

Les recettes prévisionnelles



TROIS PRIORITÉS

1 ENGAGER LA CCPR DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- études sur la solarisation des bâtiments publics du territoire,
- travaux d'efficacité énergétique sur la Maison des Services,
- mobilité : achats de 4 Vélos à assistance électrique,
- construction du pôle réemploi au Bélieu (budget annexe Ordures Ménagères)

FOCUS PÔLE DE RÉEMPLOI

La construction du pôle de réemploi, incluant une nouvelle déchetterie en gestion commune avec la Communauté de Communes du Val de Morteau, marque une avancée majeure en matière de gestion durable des déchets. Cet équipement structurant représente un investissement stratégique pour la CCPR d'un montant de **612 000 €**.

2 ENTREtenir LES ÉQUIPEMENTS ET REDYNAMISER LE TERRITOIRE

- mise aux normes en matière d'accessibilité de la Maison des Services,
- développement économique (aides aux entreprises, partenariat CCI...),
- aménagement de la ZA des Rondeys au Russey en lien avec la commune du Russey (budget annexe ZA des Rondeys),
- tourisme : étude dans le cadre du développement du site des 3 sapins au Russey

FOCUS 3 SAPINS

Le site des 3 Sapins, reconnu pour sa forêt et ses tourbières, est un lieu emblématique du territoire. La CCPR souhaite le valoriser autour de deux axes principaux :

1. L'éducation à l'environnement et à la biodiversité, en particulier pour les jeunes et les écoles.
2. Un tourisme inclusif, avec un site accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes, grâce à des solutions innovantes (QR codes, braille, dispositifs sonores et tactiles).

3 RENFORCER LA COOPÉRATION LOCALE

- saison culturelle enrichie,
- action en faveur de la jeunesse avec l'auto-école solidaire,
- savoir rouler à vélo dans les écoles,
- subventions aux associations locales à hauteur de 42 000 €.

FOCUS SUR LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Pop Corn Festival **20 000 €**
École de musique **16 146 €**
Secours catholique **200 €**
Les invités au festin **1 000 €**

Murs et Murgers **500 €**
L'Écolette **2 000 €**
Médaillés militaires **100 €**
Le chœur des Essarts **200 €**

Amicale des donneurs de sang **500 €**
Les amis des orgues **500 €**
Trait d'union **500 €**

Portrait de gens d'ici

Nouvelle campagne de communication de l'office de tourisme du Pays Horloger, cinq visages incontournables ont été sélectionnés pour promouvoir la destination, au-delà de ses paysages, sa gastronomie et ses savoir-faire, pour les valeurs qu'ils incarnent. Alors, les connaissez-vous ?

Patrick BRUOT

Il aménage, entretient, valorise les chemins de randonnée avec son équipe et partage sa passion pour la nature lors de ses sorties accompagnées.



« Je suis originaire de Charquemont, mes parents nous ont toujours emmené faire de la randonnée pour nous faire visiter la forêt, les tourbières etc... et je fais exactement la même chose maintenant avec mes enfants. **J'adore mon territoire**, je le trouve super joli et puis j'ai un **métier passion** donc je ne m'ennuie jamais.

Je travaille pour deux communautés de communes pour tout ce qui est aménagement, entretien, valorisation des chemins de rando. On s'occupe de l'entretien, fauchage, débroussaillage, on coupe les arbres qui entravent les chemins de rando. On se charge de tout ce qui est balisage et aussi de valorisation en posant des points de vue. Je suis aussi accompagnateur en montagne. Les tâches sont multiples et puis travailler dans un milieu naturel aussi joli c'est le **plus beau bureau du monde**.

Chaque année, on organise avec les collectivités des **randonnées** à la découverte du territoire et de ses caractéristiques comme la visite des tourbières, sur les traces des chamois, sur les pas des contrebandiers etc. Le tout pour découvrir au mieux l'histoire et le patrimoine du secteur, par la randonnée. Quand on organise des randos accompagnées, on essaie de **sensibiliser** les gens pour qu'ils aient conscience qu'il faut absolument **préserver le milieu naturel** qui est **une richesse qui n'a pas de prix**. Il faut essayer de le **transmettre** aux générations futures dans le meilleur état possible, mieux qu'on ne l'a reçu. Le cœur du message c'est de profiter de la nature en évitant de la consommer. On est des **hôtes de la nature** et on se doit d'être discret, ne pas laisser ses déchets, ne pas effrayer la faune. On est là pour **l'admirer en la respectant**.

Le randonneur, il est forcément chez quelqu'un, chez des privés ou des terrains qui appartiennent à des communes. Maintenant, avec l'essor du VTT électrique notamment, on a l'impression qu'on peut tout faire, passer partout. Il faut comprendre que les terrains appartiennent forcément à des privés et on se doit, si on veut continuer à garder notre réseau de sentiers, de **respecter la propriété** et le milieu naturel. Il faut concilier tout ça pour que tout le monde vive en harmonie.

Lors d'une sortie chamois à la Roche du Prêtre, on était tous là à regarder un vieux bouc qui était à contrevent et donc qui ne nous sentait pas et puis d'un coup il s'est mis sur ses pattes, il était tout affolé. Il s'est sauvé et deux secondes après, le lynx le poursuivait. Que ce soient les touristes ou moi, on a vécu un **moment mémorable**, on était tous **émerveillés par la nature**. »



Découvrir l'interview en vidéo de Patrick



www.pays-horloger.com



PAROLE À UNE COMMUNE BONNÉTAGE



La commune de Bonnétage continue sur sa dynamique de développement avec de nombreux projets en cours.

Tout d'abord, le début des travaux de la maison dite du CCAS au Village-Bas en partenariat avec Habitat 25. Cette ferme comtoise offerte au bureau d'aide sociale au XVIII^e siècle accueillera après sa rénovation 8 logements à loyers modérés. La commune a signé un bail emphytéotique avec Habitat25 de 50 ans, permettant ainsi à cet organisme d'assurer la rénovation et la gestion des appartements. Les travaux devraient se terminer fin 2026.

Nous engagerons également cette année les travaux dans une partie de nos bâtiments techniques face à la mairie, qui accueillera, une médiathèque et des cellules commerciales.

Cette médiathèque sera un lieu dédié à tout public, enfants, adultes, et seniors avec de nombreuses activités proposées, club lecture, ateliers bricolages, expositions, et bien d'autres animations. Les acteurs du territoire seront également associés au projet : école, périscolaire, crèche, relais d'assistantes maternelles, EPHAD, Espace France Services

La commune a également participé à un programme très intéressant proposé par le Parc Naturel Régional nommé l'atelier « Hors des Murs ». Cet atelier nous a permis d'accueillir des élèves d'une école de Paysagiste et d'urbanisme pour travailler sur la commune. Cette expérience a été très enrichissante et le travail des étudiants a été de grande qualité.

Nous accueillerons fin juin une délégation du village de Fresnes en Woevre situé en Meuse avec

lequel nous sommes jumelés depuis la 1^{ère} Guerre mondiale. Bonnétage avait participé financièrement à la reconstruction du village complètement détruit par le conflit. En 2024, une délégation de Bonnétage s'était rendue à Fresnes-en-Woëvre pour commémorer les 100 ans de sa reconstruction. Il est important de maintenir le lien avec notre histoire pour pouvoir se construire un avenir solide et solidaire.

Et pour conclure, dernier projet qui vient d'émerger à Bonnétage : celui de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, dite MSP. Au cours du mandat, nous avons fait l'acquisition du bâtiment AC Automation proche de la fruitière avec le projet d'y installer une Maison de Santé. Nous avons été contactés par des professionnels de santé souhaitant s'installer sur la commune. Par la suite, nous avons sollicité d'autres professionnels susceptibles d'être intéressés par notre projet. Notre démarche remporte un succès certain, et une dizaine de professionnels est déjà présente sur le projet.

Valérie PAGNOT,
Maire de Bonnétage
Vice-Présidente de la CCPR



Activités
& visites

Les
animations
de l'été en **HORLOGER** Pays

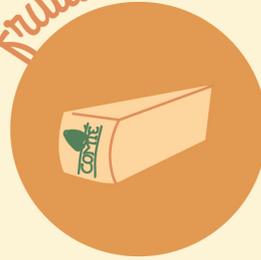
avec les animaux



sport et nature



fruitières



patrimoine



Pendant les vacances d'été,
Info et réservation au 03 81 64 11 88
www.pays-horloger.com

Le réflexe malin pour vos trajets du **quotidien !**



Découvrez Cycl'owdoo, notre nouveau service de location longue durée de vélos. Une solution simple, locale et durable.

1 à 3 mois
de location

À partir de

1€

par jour



Accessoires
inclus



Infos et réservation au **03 81 43 81 26**

Accessoires inclus : antivol, porte-bébé... sans frais supplémentaires



Réservez
votre vélo !

